



## REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

N° D2024/188 1. Commande publique – 1.1 Marchés publics – 1.1.3 Marchés négociés

### **ADOPTION DU CONTRAT N°2024086 A CONCLURE AVEC GERARDO LOPEZ LIMON POUR L'ACHAT D'UN SAXOPHONE D'OCCASION BARYTON SELMER SERIE III POUR LE CONSERVATOIRE DE MEUDON**

#### **LE PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND PARIS SEINE OUEST**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

**VU** l'article R.2122-8 du code de la commande publique relatif à la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables ;

**VU** la délibération n°C2020/07/07 du conseil de territoire du 10 juillet 2020 portant délégations du conseil de territoire au Président, pour prendre, pour toute la durée de son mandat, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 300 000 € HT, des marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 1 000 000 € H.T. ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**VU** l'arrêté n°A2021/05 du 29 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Antoine MARETTE, Directeur Général des Services de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest ;

**VU** l'offre proposée par Monsieur Gerardo Lopez LIMON pour l'achat d'un saxophone d'occasion baryton Selmer Série III par l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest, pour un montant forfaitaire de 8 500 € HT ;

**CONSIDERANT** que l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest exerce la compétence facultative portant sur l'enseignement de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de passer un contrat pour la fourniture d'un saxophone d'occasion baryton Selmer Série III pour le conservatoire de Meudon ;

## DECIDE :

**ARTICLE 1** : Est adopté le contrat n°2024086 ayant pour objet la fourniture d'un saxophone d'occasion baryton Selmer Série III pour le conservatoire de Meudon, à passer avec Monsieur Gerardo Lopez Limon sise 17 place du Petit-Saint-Jean - 1700 Fribourg - Suisse.

**ARTICLE 2** : Le marché prend effet à compter de sa date de notification et prendra fin à la livraison du saxophone.

**ARTICLE 3** : Le marché est un marché à prix forfaitaire d'un montant ferme et définitif de 8 500 €. Les prix sont établis hors TVA.

**ARTICLE 4** : Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget principal de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest.

**ARTICLE 5** : Conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration.

**ARTICLE 6** : Le Directeur Général des Services de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est chargé de l'application de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- Monsieur le responsable du Service de Gestion Comptable de Boulogne-Billancourt;
- Monsieur Gerardo Lopez LIMON.

Fait à Meudon, le 24 octobre 2024

Pour le Président et par délégation,

  
Le Directeur Général des Services  
Antoine MARETTE  
Signé par: Antoine MARETTE  
Le 25 octobre 2024

Accusé de réception en préfecture  
092-200057974-20241025-D2024-188-AU  
Date de télétransmission : 28/10/2024  
Date de réception préfecture : 28/10/2024